

UEMPSfO - Physiologie

Introduction

Cœur et Circulation

Professeur Christophe RIBUOT

Année universitaire 2011/2012

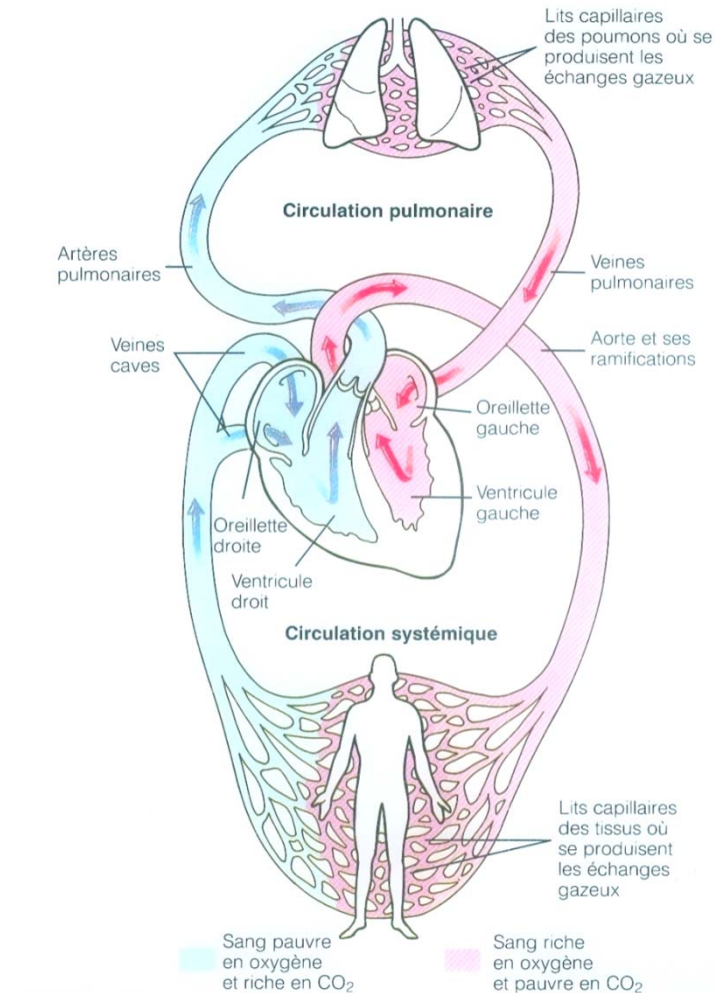
Université Joseph Fourier de Grenoble - Tous droits réservés.

Le système circulatoire

Rôles :

- transport de l'O₂ et des substances absorbées dans le tube digestif aux tissus,
- retour du CO₂ aux poumons et des produits du métabolisme aux reins,
- participer à la régulation de la température corporelle,
- distribuer les agents notamment hormonaux qui contrôlent les activités cellulaires.

Le système circulatoire



Le sang qui transporte ces substances est pompé par le cœur dans un réseau fermé constitué de vaisseaux sanguins.

Figure 1

Plan du cours

Cœur :

- 1) Activation rythmique de la contraction
- 2) L'électrocardiogramme
- 3) Couplage excitation contraction
- 4) Le muscle cardiaque
- 5) La pompe cardiaque
- 6) Le contrôle du débit cardiaque
- 7) Adaptations à l'exercice

Plan du cours

Circulation :

- 1) Différenciation fonctionnelle des vaisseaux
- 2) Circulation dans le système à haute pression
- 3) Régulation de la pression artérielle
- 4) Contrôle local du débit sanguin
- 5) Circulation dans le système à basse pression

Mentions légales

L'ensemble de cette œuvre relève des législations française et internationale sur le droit d'auteur et la propriété intellectuelle, littéraire et artistique ou toute autre loi applicable.

Tous les droits de reproduction, adaptation, transformation, transcription ou traduction de tout ou partie sont réservés pour les textes ainsi que pour l'ensemble des documents iconographiques, photographiques, vidéos et sonores.

Cette œuvre est interdite à la vente ou à la location. Sa diffusion, duplication, mise à disposition du public (sous quelque forme ou support que ce soit), mise en réseau, partielles ou totales, sont strictement réservées à l'université Joseph Fourier (UJF) Grenoble 1 et ses affiliés.

L'utilisation de ce document est strictement réservée à l'usage privé des étudiants inscrits à l'Université Joseph Fourier (UJF) Grenoble 1, et non destinée à une utilisation collective, gratuite ou payante.